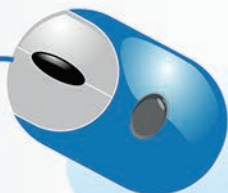


Élections professionnelles...2014

Un rendez-vous démocratique important !

Les élections professionnelles permettent, tous les 4 ans, d'élire les représentants du personnel qui siègent aux différentes instances de dialogue social :

- Comités Techniques CT
- Commissions administratives Paritaires CAP
- Commissions Consultatives Paritaires CCP
- Commissions Consultatives Mixtes CCM



Cliquez* et... Votez

du 27 novembre au 4 décembre

* Pour voter, vous devez être en possession de votre adresse mél académique. Elle vous servira à vous connecter à votre espace électeur dès le 22 septembre.



La messagerie académique vous permet aussi de recevoir les informations internes, de communiquer de manière sécurisée et professionnelle. Connaître vos données de connexion pour la messagerie, c'est aussi, pouvoir accéder à Métice, votre portail intranet et espace numérique de travail.

Récupérer vos identifiants et mot de passe

Par défaut, votre identifiant est de type :

La 1^{ère} lettre du prénom suivi du nom (ex : pour Josianne PAYET l'identifiant sera : jpayet) et votre mot de passe est initialisé à partir de votre NUMEN (Lettres en majuscule)

Récupérer votre identifiant ou réinitialiser votre mot de passe :

Munissez vous de votre NUMEN et de votre date de naissance, puis rendez-vous sur la page : <http://mdp.ac-reunion.fr>

Votre identifiant ainsi que votre adresse mél associée vous seront communiqués. Vous aurez aussi la possibilité de générer un nouveau mot de passe.

Pour changer votre mot de passe, aller sur :

<https://bv.ac-reunion.fr/mdp/passwd.jsp>

Pour retrouver votre NUMEN :

Contactez la direction de votre établissement pour le 2nd degré

Contactez votre division gestionnaire au rectorat :

> pour le 1er degré contactez la DPEP :

dpep.secretariat@ac-reunion.fr

> pour les personnels ATSS contactez la DPATE :

dpate.secretariat@ac-reunion.fr

Vous rencontrez des problèmes avec votre messagerie académique ?

Si votre messagerie est saturée, pensez à la vider en supprimant vos messages anciens ou volumineux.

En cas de problème contactez la plate forme d'assistance : > assistance.messagerie@ac-reunion.fr

Accéder à votre messagerie académique

Vous pouvez utiliser votre messagerie académique via :

1. Messagerie académique > <http://webmail.ac-reunion.fr>

2. Le portail Métice > <http://metice.ac-reunion.fr>

Pour les personnels des services académiques et les personnels des établissements du 2nd degré, accédez facilement à votre messagerie professionnelle en cliquant sur l'icône montrée ci-contre à gauche : « Messagerie et agenda académiques »



3. Un client de messagerie

Si vous utilisez un client de messagerie (Thunderbird, Outlook, Mail, etc.), il faut configurer votre compte avec les paramètres académiques consultables au moyen du lien ci-dessous :

http://www.ac-reunion.fr/fileadmin/rep_services/rep_d-si/Metice/Client_Messagerie-parametrage.pdf



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

